

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
13966

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Meyreuil - Contrat départemental de développement et  
d'aménagement 2019/2021 - Tranche 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux envisagé par la commune de Meyreuil pour la tranche 2020 du contrat départemental de développement et d'aménagement 2019/2021, conformément au tableau présenté en annexe 1.

Ce tableau fait apparaître des modifications dans la programmation des investissements communaux par rapport aux prévisions votées, sans incidence sur l'économie générale du contrat.

- CONSTRUCTION DE DEUX COURS DE TENNIS COUVERTS, D'UN PADEL ET D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A 7

La commune de Meyreuil souhaite améliorer son niveau d'équipements sportifs. En effet, l'augmentation de la population de la commune génère des demandes croissantes en matière de pratique sportive. La commune souhaite réaliser deux cours de tennis couverts, un padel et un terrain de football à 7.

De cette façon, les nouveaux équipements compléteront les aménagements actuels du Tennis Club de Meyreuil et du Stade de football Sainte-Barbe.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2020 s'élève à 980 876 € HT, dont 281 815 € HT pour la tranche 2020. La commune pourrait bénéficier d'une subvention de la Région de 196 175 €. L'aide départementale pourrait s'élever à 588 526 €, dont 169 089 € au titre de la tranche 2020.

- DOMAINE DE VALBRILLANT – REFECTION FAÇADES, TOITURES ET MENUISERIES EXTERIEURES

Propriétaire de cette bâtisse datant du XVIIIème siècle depuis 2006, la commune souhaite utiliser au mieux le domaine de Valbrillant en faisant bénéficier ses administrés de ce cadre exceptionnel lors de diverses manifestations. Pour cela, elle envisage de réaliser des travaux conservatoires relatifs à la mise hors d'eau et hors d'air.

Le montant global de cette opération prévue en 2019 et 2020 s'élève à 845 529 € HT, dont 585 986 € HT pour la tranche 2020. La commune ne bénéficie pas d'autres subventions. L'aide départementale pourrait s'élever à 507 318 €, dont 351 592 € au titre de la tranche 2020.

- **PROLONGEMENT DU MUR ANTI-BRUIT DU QUARTIER DES BASTIDONS VERS LE FUTUR ECHANGEUR DE LA BARQUE**

La commune a engagé en 2018 la réalisation du Projet Urbain Ballon dans le secteur du Plan de Meyreuil. La commune souhaite poursuivre cette protection acoustique pour réduire les nuisances sonores du quartier des Bastidons jusqu'à l'échangeur.

Le montant global de cette opération prévue en 2020 s'élève à 567 343 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autres subventions. L'aide départementale pourrait s'élever à 340 406 €

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat 2019/2021 s'élève à 2 777 472 € HT, dont 1 435 144 € HT au titre de la tranche 2020, conformément à l'annexe 1 du rapport qui présente également l'échéancier actualisé.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 1 666 484 € pour ce programme 2019/2021, dont 861 087 € pour la tranche 2020, selon le détail indiqué en annexe 1.

Ce rapport est sans incidence financière. L'engagement comptable de cette opération a déjà été imputé au chapitre 204 sur l'autorisation de programme 2019-10127Y en application de la délibération n° 165 du 5 avril 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL